



Documents industriels : Philip Morris a dissimulé les risques de la fumée passive

Rubrique : actualités - Date : mardi 4 mars 2003

(AT) Un document daté du 26 mai 1987 et intitulé « strictement confidentiel », émanant du siège lausannois de Philip Morris évoque une réunion des responsables de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique. Le seul point à l'ordre du jour concerne l'attitude à avoir de la part de la multinationale du tabac par rapport à la fumée passive en Europe. Les personnes suivantes ont participé à la réunion : Helmut Gaisch, directeur de la recherche et du développement auprès des Fabriques de tabac réunies (FTR) à Neuchâtel, et Helmut Reif, scientifique des FTR à Neuchâtel.

Philip Morris poursuivait trois objectifs : # Influencer sur l'approche scientifique et publique de la fumée passive. La multinationale du tabac est parvenue à la conclusion que la fumée passive était réellement nocive pour la santé, ce qui pouvait ainsi porter atteinte au commerce de la cigarette. # Restaurer l'image sociétale de la fumée de manière à laisser les nicotodépendants fumer en toute quiétude en public. # Créer les bases de défense contre les revendications d'indemnisation pour dommages causés à la santé par la fumée passive : Philip Morris estimait nécessaire de faire rédiger d'aléatoires études scientifiques mettant en doute les risques de la fumée passive.

Par cette stratégie, Philip Morris avait l'intention de contrer les limites fixées à la fumée et de regagner des clients.

Source : [Minutes of EEC/EEMA ETS Strategy Meeting held on May 11, 1987](#)